

BSI MONACO S.A.M.

Société Anonyme Monégasque

au capital de 15.000.000 euros

Siège social : 1, avenue Saint Michel - 98000 Monaco

—————
BILAN au 31 décembre 2012
 (en milliers d'euros, avant affectation du résultat)
 —————

ACTIF	2012	2011
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.	9 693	13 637
Créances sur les établissements de crédit	768 870	560 427
Opérations avec la clientèle	223 312	186 816
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et titres détenus à long terme	201	201
Parts dans les entreprises liées	1 578	1 578
Immobilisations incorporelles.....	160	263
Immobilisations corporelles.....	351	482
Comptes de négociation et règlement.....	6 508	2 001
Autres actifs	2 024	1 269
Comptes de régularisation.....	1 032	1 388
TOTAL DE L'ACTIF	1 013 729	768 061
PASSIF	2012	2011
Dettes envers les établissements de crédit.....	85 968	84 361
Opérations avec la clientèle	876 845	640 484
Autres passifs	2 818	1 434
Comptes de régularisation.....	6 415	5 123
Comptes de négociation et règlement.....	5 688	1 318
Provisions pour risques et charges	319	488
Dettes subordonnées		
Fonds pour risques bancaires généraux.....	6 363	6 363
Capitaux Propres hors FRBG.....	29 313	28 490
Capital souscrit	15 000	15 000
Réserves.....	5 392	5 359
Report à nouveau.....	8 098	7 460
Résultat de l'exercice.....	823	671
TOTAL DU PASSIF	1 013 729	768 061

HORS-BILAN au 31 décembre 2012
(en milliers d'euros, avant affectation du résultat)

	2012	2011
Engagements donnés		
Engagements de financement	57 744	81 483
Engagements de garantie	4 664	5 191
Engagements reçus		
Engagements de garantie.....	572	36 477

COMPTE DE RESULTATS AU 31 décembre 2012
(en milliers d'euros)

	2012	2011
Intérêts et produits assimilés	7 473	8 822
Intérêts et charges assimilées	(3 309)	(3 957)
Produits sur opérations de crédit bail et assimilées		
Charges sur opérations de crédit bail et assimilées		
Produits sur opérations de location simple		
Charges sur opérations de location simple.....		
Revenus des titres à revenus variables		
Commissions (produits).....	22 518	17 848
Commissions (charges).....	(475)	(389)
Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de négociation	3 248	2 998
Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de placement.....		
Autres produits d'exploitation bancaire.....	2 070	1 843
Autres charges d'exploitation bancaire.....	(6 212)	(5 089)
PRODUIT NET BANCAIRE.....	25 313	22 076
Charges générales d'exploitation	23 868	20 918
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	280	306
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 165	852
Coût du risque	196	(2)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 361	850
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		199
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT.....	1 361	1 049
Résultat exceptionnel	(127)	(51)
Impôts sur les bénéfices	411	327
Dotations/reprises de FRBG et provisions règlementées	-	-
RÉSULTAT NET.....	823	671

(soumis à l'approbation de l'A.G.O. annuelle)

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2012**

1 - Principes comptables et méthodes appliquées

1.1 Présentation des comptes

Les comptes annuels de la BSI Monaco SAM ont été établis conformément aux dispositions des règlements CRC 2000.03 modifié du 4 juillet 2000 et 2002.03 modifié du 12 décembre 2002 et selon les principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession.

1.2 Principes et méthodes comptables

a. Conversion des comptes libellés en devises

- Les comptes d'actif et de passif en devises sont convertis aux cours de change de fin d'exercice. Les pertes et les gains résultant de cette réévaluation sont enregistrés dans le compte de résultat.

- Opérations de change au comptant et à terme

A chaque arrêté comptable, les contrats de change au comptant sont évalués au cours du marché au comptant de la devise concernée.

Les opérations de change à terme sont des opérations adossées et leur réévaluation suit le même principe que les contrats comptant.

b. Créances douteuses et litigieuses

- Les encours litigieux et les impayés de plus de 90 jours sont déclassés en créances douteuses, qu'ils soient assortis ou non de garantie ou de gage et dans le respect du principe dit de «contagion». Ils sont à nouveau inscrits en encours sains dès lors que le risque de crédit avéré devient inexistant.

- Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses et litigieuses sont constituées individuellement et prennent en compte les risques et perspectives de recouvrement.

c. Intérêts et commissions :

- Les intérêts à recevoir ou à payer sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.

- Les commissions, autres que celles assimilées à des intérêts, sont comptabilisées dès leur encaissement en compte de résultat.

d. Participations et parts dans les entreprises liées :

- Parts dans les entreprises liées

Prise de participation majoritaire en 2009 dans le capital de la société de gestion BSI Assets Managers SAM.

Celle-ci s'élève au 31 décembre à € 1.578 k.

Les titres de participation sont comptabilisés au 31 décembre à leur cours historique..

e. Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées du coût d'acquisition des logiciels et figurent au bilan pour leur prix d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont maintenues au bilan pour leur coût historique et sont amorties selon le mode linéaire et la durée d'utilisation prévue.

Les durées retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

- logiciels et matériel informatique : de 3 à 7 ans
- mobiliers et matériels : de 5 à 7 ans
- aménagements : de 7 à 10 ans

f. Engagements de retraite

Des provisions sur indemnités de départ à la retraite ont été constituées (conformément à la Convention Collective des Banques) et s'élèvent au 31 décembre 2012 à € 189 k.

g. Impôts sur les bénéfices

La banque réalise plus de 25% de son chiffre d'affaires à l'étranger, elle est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux en vigueur à Monaco, soit 33.33 %.

2 - Contrevaletur de l'actif et du passif en devises

(en milliers d'euros)	2012	2011
Total de l'actif en devises	440.490	257.738
Total du passif en devises	439.916	256.968

3 - Immobilisations

(en milliers d'euros)	Eléments Incorporels	Eléments Corporels
Montants bruts au 1 ^{er} janvier 2012.....	6.336	4.471
Mouvements de l'exercice	0	45
Montants bruts au 31 décembre 2012	6.336	4.516
Amortissements et provisions cumulés en fin d'exercice.....	6.176	4.165
Montants nets au 31 décembre 2012	160	351
Dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2012 ..	103	176

4 - Encours de la clientèle

(en milliers d'euros) 2012 2011

Opérations avec la clientèle (actif)

- Encours sains	223.120	186.661
- Encours douteux nets de provisions	189	113

5 - Créances et dettes rattachées sur opérations interbancaires et opérations de la clientèle

(en milliers d'euros) 2012 2011

Actif

- Créances sur les Etablissements de crédits	546	191
- Créances sur la Clientèle	3	41

Passif

- Dettes envers les Etablissements de crédit	44	53
- Dettes envers la Clientèle	137	147

6 - Autres actifs et autres passifs

(en milliers d'euros) 2012 2011

Actif

Comptes de négociation & de règlement	6.508	2.001
Débiteurs divers	2.024	1.269
Total	8.532	3.270

Passif

Comptes de négociation & de règlement	5.688	1.318
Créditeurs divers	2.818	1.434
Total	8.506	2.752

7 - Comptes de régularisation – actifs et passifs

(en milliers d'euros) 2012 2011

Actif

Compte d'ajustement sur devises.....	118	209
Charges constatées d'avance.....	460	918
Produits à recevoir	454	253
Comptes de régularisation.....	0	8
Total	1.032	1.388

Passif

Charges à payer.....	6.255	5.120
Comptes de régularisation.....	161	3
Total	6.416	5.123

8 - Provisions

(en milliers d'euros)	Montant au 01.01.2012	Dotations de l'exercice	Reprise de provisions	Montant au 31.12.2012
Provisions pour pertes et charges.....	488	190	359	319
Fonds pour risques Bancaires Généraux.....	6.363			6.363

Le poste provisions pour risques et charges est composé, à hauteur de € 130 k, de provisions pour risques liés à la gestion de la clientèle.

Les fonds pour risques bancaires généraux créés conformément au C.R.B. 90.02 du 23/02/90 sont destinés à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire et sont inclus dans les fonds propres retenus pour le calcul des ratios prudentiels applicables dans la profession.

9 - Fonds propres

(en milliers d'euros)	Montant au 01.01.2012	Mouvement de l'exercice	Montant au 31.12.2012
Capital.....	15.000		15.000
Réserve légale.....	876	33	909
Autres réserves.....	4.483		4.483
Report à nouveau.....	7.460	638	8.098
Total	27.819	671	28.490

Le capital de la société est divisé en 75.000 actions de € 200 de nominal chacune, toutes de même catégorie. La majorité des actions est détenue par le groupe BSI S.A. qui présente des comptes consolidés intégrant ceux de la société.

Après affectation des résultats de l'exercice 2012, la réserve légale sera portée à € 950 k et le report à nouveau à € 8.880 k. Les fonds propres sur base sociale seront ainsi augmentés de € 823 k.

10 - Opérations avec le groupe (hors dettes et créances rattachées)

(en milliers d'euros)	2012	2011
Créances sur les Etablissements de crédit.....	759.716	552.492
Créances sur les Filiales.....	0	253
Dettes envers les Etablissements de crédit.....	80.426	80.537
Dettes envers les Filiales.....	299	20

11 - Ventilation des créances et dettes selon la durée restant à courir

(en milliers d'euros hors dettes et créances rattachées)

	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	+ de 1 an	Total
Créances sur les établissements de crédit à terme.....	135.763	200.487		336.250
Créances sur la clientèle à terme.....	2.158	35.870	35.752	73.780
Dettes envers les établissements de crédit à terme.....	43.438	36.988		80.426
Comptes créditeurs à terme de la clientèle	76.662	21.549		98.211

12 - Commissions et gains sur opérations de portefeuille de négociation

(en milliers d'euros)

	2012	2011
Produits		
Commissions sur titres gérés	21.649	16.973
Autres commissions / titres pour cpte de la clientèle.....	444	425
Autres commissions sur opérations avec la clientèle.....	419	446
Gains sur opérations de change	3.254	2.964
Total produits.....	25.766	20.808
Charges		
Commissions sur opérations de titres	400	323
Charges sur opérations de hors-bilan.....	57	193
Charges sur prestations de services financiers.....	74	69
Autres charges d'exploitation bancaire.....	6.212	5.089
Total charges.....	6.743	5.674

13 - Frais de personnel

(en milliers d'euros)

	2012	2011
Salaires, traitements et indemnités.....	11.394	9.408
Charges sociales	2.399	2.275
Total	13.793	11.683

Au 31 décembre 2012, l'effectif (utilisé) se compose de 72 personnes.

14 - Informations sur le hors-bilan

(en milliers d'euros)

✓ **Opérations de change à terme**

	A recevoir	A livrer
Euros à recevoir contre devises à livrer	67.376	66.876
Devises à recevoir contre euros à livrer	66.895	67.298
Devises à recevoir devises à livrer	54.570	
Devises à livrer contre devises à recevoir		54.552

Ces opérations sont uniquement réalisées pour compte de la clientèle et adossées auprès de notre maison mère.

✓ **Engagements donnés**

	2012	2011
Engagements de financement en faveur de la clientèle	57.744	81.483
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit	152	152
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4.511	5.038
Total	62.407	86.673

✓ **Engagements reçus**

	2011	2010
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit	572	36.477
Total	572	36.477

15 - Autres informations**Contrôle Interne**

Conformément au règlement du C.R.B.F. n° 97.02 modifié, deux rapports ont été établis et adressés au Secrétariat Général de l'ACP :

- ✓ Un rapport annuel sur l'activité du contrôle interne
- ✓ Un rapport annuel sur la mesure et la surveillance des risques.

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2012

Madame, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2012 pour les exercices 2012, 2013 et 2014.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

* Le total du bilan s'élève à 1.013.729.548 €

* Le compte de résultat fait
apparaître un bénéfice net de..... 822.789 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2012, le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2012, tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2012 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre Société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 2 avril 2013.

Les Commissaires aux Comptes,

André GARINO

Vanessa TUBINO